

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DOLE

R E C E P I S S E D E D E P O T

39 RUE DES ARENES B.P.72
39108 DOLE CEDEX
TEL : 03.84.79.42.24. TELECOPIE : 03.84.82.60.80.
MINITEL 24H/24 : 08 36 29 11 11

STE D'AVOCATS

12 RUE DU BOIS D'AMOUR
BP 81038
29210 BREST CEDEX 1

V/REF :
N/REF : 65 B 6 / A-23

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DOLE CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 13/01/2004, SOUS LE NUMERO A-23,

P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09/12/2003

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE
A.L.T.O. - ALLS LOGISTICS, TRANSPORTS & OPERATIONS
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
ZONE INDUSTRIELLE LES CHARMES D'AMONT
39500 TAVAUX

R.C.S DOLE 036 550 069 (65 B 6)

LE GREFFIER

A.L.T.O. – Alls Logistics, Transports & Opérations
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 250 000 Euros
Siège social : ZI des Charmes d'Amont – 39500 TAVAUX
RCS DOLE 036 550 069

REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 9 DECEMBRE 2003

PROCES-VERBAL

Le 9 Décembre 2003 à 11 heures,

Les Membres du Conseil de Surveillance se sont réunis en Conseil, au siège social de la société S.E.S. sis à YFFINIAC – 22120 – ZI du Moulin à Vent, sur convocation du Président.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Bernard RAYMOND, Président du Conseil de Surveillance,
- Madame Isabelle HIGNARD, Vice-Présidente du Conseil de Surveillance,
- SARL ARMOR INVEST, représentée par Monsieur Claude MUSELLE, Membre.

Le Conseil, réunissant la présence effective de tous les Membres du Conseil de Surveillance en fonction, peut valablement délibérer.

Assiste également à la réunion :

- Monsieur Marc VERRE, Directeur Général Unique,

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Bernard RAYMOND, Président du Conseil de Surveillance, qui rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- **Nomination d'un nouveau Membre du Directoire ;**
- **Pouvoirs pour les formalités.**

Après en avoir délibéré, le Conseil a pris les résolutions suivantes :


14
H2
~

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil de Surveillance décide de nommer à compter de ce jour, en qualité de nouveau Membre du Directoire :

- **Madame Gisèle VERRE**, née LABBE
demeurant à ERQUY – 22430 – 65 Avenue de Caroual
née le 14 Février 1954 à PENGUILLY (22)

Et ce, pour une durée de quatre années, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra en 2007 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Gisèle VERRE a déclaré, par courrier séparé, accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées, après avoir déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil de Surveillance confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autre qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 11 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les Membres du Conseil de Surveillance présents.

14

CA

Conf. à l'assemblée

[Signature]

[Signature]

[Signature]